

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



26016570

Obligatoire de remplir :
N° d'entreprise, nom, forme légale, adresse, objet, etc.

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

21 JAN. 2026

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : **0445 302 056**

Nom

(en entier) : **DOMAINE DE CHASTRE**

(en abrégé) :

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Rue de Gembloux, 2 - 1450 CHASTRE**

Objet de l'acte : Nominations et dénominations à l'AG et au CA

Extrait du PV de l'AG du 12 novembre 2025

Conformément au renouvellement des représentants ONE décidé par le CA de l'ONE en date du 29/08/2025, l'Assemblée Générale acte les démissions de :

- Violaine Herbaux
- Benoît Parmentier
- Maury Libouton
- Errol Delcour
- Jean-Marie Caby

Elle acte les nominations de :

- Déborah Dewulf
- Lucie Demaret
- Adèle Guyot
- Jeremy Vanderstraeten
- Benoît Hallet
- Anne Janssen

L'Assemblée désigne Déborah Dewulf en tant que présidente.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/02/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).